



La lettre du Pays Ruffécois



Lettre d'information du Syndicat de Pays du Ruffécois
N°10 - Février 2013

Culture - Patrimoine : du nouveau aux Pierres Pérottes !

Travaux de restauration et fouilles archéologiques 2012 de la Petite Pérotte.

Par Vincent ARD, chercheur à l'université de Toulouse 2 – le Mirail, responsable des fouilles.

Les résultats de la campagne de fouille 2012 ont dépassé nos espérances du fait de l'excellente conservation du monument, en dépit des passages répétés sur le site depuis des siècles...

Une présentation détaillée et en image des résultats de ces fouilles 2012 sera effectuée à la mairie de Fontenille le 22 février 2013, à 18h30.

Plus d'infos : <http://www.paysduruffecois.com/rubrique/culture/patrimoines/neolithique/resultats-fouilles-2012>

Santé ; La mise en accessibilité des collectivités

Dans le cadre d'un groupement de commande coordonné par la commune de Mansle, les collectivités du Ruffécois se sont associées pour la réalisation des diagnostics ERP et PAVE. La convention est signée par l'ensemble des collectivités intéressées.

- Diagnostic Établissement Recevant du Public : 80 collectivités du Ruffécois (77 communes et 3 EPCI) concernées.
- Plan d'Aménagement de la voirie et des espaces publics : 75 communes concernées.

Pour les ERP, les modalités d'intervention seront définies lors du comité de pilotage qui aura lieu une fois la sélection du bureau d'étude effectuée.

Pour le PAVE, la répartition est la suivante :

Pour les 40 communes de moins de 300 habitants

Les PAVE sont réalisés en régie par les services du Pays. Ce travail a débuté en novembre 2012 et se déroulera sur toute l'année 2013.

Le schéma de travail (présenté lors d'un courrier du 08 Octobre 2012) consiste en une réunion de concertation et d'analyse sur le terrain communal, un travail de retranscription et la présentation d'un projet de PAVE auprès des élus en concertation avec les associations, l'ABF et les personnes associées.

A ce jour, nous avons réalisé 14 projets de PAVE sur les 40 prévus. Ils seront tous présentés au cours mois de Mars. La première présentation ayant lieu le 21 février à la Forêt de Tessé.

Santé : Démographie médicale

Suite au Diagnostic Santé Social, l'Agence Régionale de Santé nous présentera en comité syndical du 27 Mars prochain un diagnostic complémentaire.

Dans le même temps, le Pays et l'ARS travaillent conjointement à la réalisation d'un questionnaire à l'intention des professionnels de santé qui sera diffusé en mars afin de nous permettre de proposer des solutions dans la lutte contre la désertification médicale. Ces travaux seront présentés à la commission de synthèse de Mai et au comité syndical de juin.